



Jeudi 5 juillet 2018
Remise des prix I-lab
Cité des sciences et de l'industrie

(Seul le prononcé fait foi)

Monsieur le président du jury, cher
Ludovic le Moan,
Monsieur le directeur général de
Bpifrance,
Monsieur le PDG de l'ANR
Mesdames et messieurs les présidents et
les directeurs
Chères lauréates, chers lauréats,
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureuse de vous retrouver ici,
à la Cité des sciences et de l'industrie, pour
remettre les prix de la 20^{ème} édition du
concours i-Lab. Ce lieu incarne la

rencontre entre le monde de la recherche et celui de l'entreprise, qui est la source des innovations les plus remarquables. Il symbolise aussi l'ouverture de la technologie sur la société, au service des citoyens, au service du bien commun. Et c'est bien là l'ambition du concours i-Lab depuis ses débuts : accompagner ceux qui savent que la technologie peut changer le monde, les soutenir au moment le plus risqué de leur aventure et les guider vers la réussite.

Il y a vingt ans, l'idée d'un concours d'innovation technologique, le principe selon lequel la détection et le financement de projets de création d'entreprises à fort potentiel pourrait faire partie des missions de l'État, n'allait pas de soi. Et pourtant, quelle réussite ! En 20 ans, i-Lab a permis la création de 1 914 entreprises et de dizaines de milliers d'emplois. Surtout, il a fait germer le concept de « deep tech » et en a démontré toute l'importance, jusqu'à

le rendre aujourd'hui incontournable dans nos politiques d'innovation.

Le succès du concours i-Lab, c'est avant tout celui des porteuses et porteurs de projets, qui édition après édition ont su prendre des risques et faire preuve de toujours plus de créativité. Cette audace, cette énergie, elles m'avaient déjà marqué il y a un an, lorsque peu de temps après la nomination du Gouvernement j'avais remis leurs prix aux lauréats de la 19^{ème} édition du concours. Cette année, vous êtes encore plus nombreux et toujours aussi motivés : votre envie d'entreprendre est belle à voir, et elle augure du meilleur pour l'avenir de notre pays.

Car plus que jamais, nous avons besoin d'être à la pointe de l'innovation. Nos sociétés font face à des défis majeurs, des défis existentiels, aussi incontournables que le changement climatique, le vieillissement de la population, ou la

révolution de l'intelligence artificielle. Les réponses à ces enjeux, elles se trouvent dans la deep tech, dans les avancées scientifiques les plus avant-gardistes, dans les ruptures les plus ambitieuses. Nous ne résoudrons aucun de ces défis sans la recherche, et nous ne les résoudrons pas non plus sans des entrepreneurs visionnaires pour porter les découvertes scientifiques jusque sur le marché.

Je vous le dis avec une certaine solennité, et avec une grande confiance : j'ai devant moi davantage que 64 lauréats d'un concours d'innovation. J'ai devant moi 64 réponses à des grandes questions de notre temps. Toutes n'auront pas le même destin, toutes n'auront pas le même succès. Mais collectivement, vous contribuerez à faire progresser notre société. Votre impact est évident lorsque vous proposez des solutions prometteuses pour le traitement du cancer, des maladies neurodégénératives, de la stérilité. Il est

tout aussi important lorsque vous vous frottez aux technologies quantiques, à la gestion de nos routes, à notre approche de l'agriculture.

Ce que tout cela nous apprend, c'est que la France a toutes les cartes en main pour devenir une championne de la *deep tech*. Avons-nous des idées ? Assurément : la France aux yeux du monde et de l'Histoire, est le pays des Lumières, elle est une puissance scientifique de tout premier plan, dans tous les champs de la connaissance. Avons-nous des innovateurs ? Quand je vous regarde, j'ai la réponse à ma question.

Ce qu'il nous faut désormais, c'est changer d'échelle. Mon ambition est de faire émerger des pôles d'innovation de rang mondial, qui réunissent sur un même territoire des établissements d'enseignement supérieur, des laboratoires de recherche, des start-up, des PME, des

ETI et des grands groupes. Parce que l'on innove rarement seul : l'innovation, c'est avant tout une affaire de rencontres, de sensibilités et de cultures différentes, d'opportunités créées et saisies et d'énergie partagée. Si l'innovation ne se décrète pas, elle s'encourage, elle se facilite, elle se stimule. C'est précisément l'objectif du Gouvernement, et à ce titre 2018 est une année charnière.

« *La mobilité* »

Pour renforcer l'innovation, pour guider les idées du monde académique vers le monde économique et les aider à s'y développer, je suis persuadée qu'il est primordial de faciliter la mobilité des personnes. Un innovateur, qu'il soit chercheur, étudiant, entrepreneur, qu'il vienne du privé, du public, doit être libre de choisir le parcours qui lui convient. Libre de porter son projet comme il

l'entend. Libre de faire des allers-retours, sans être freiné par des barrières administratives.

C'est pour cela que nous encourageons la mobilité dès le début du parcours de nos jeunes chercheurs : dès cette année, le nombre de thèses CIFRE sera porté à 1 450. Cela veut dire que 1450 projets, que 1 450 innovations potentielles, vont bénéficier du soutien de l'État, parce que c'est notre intérêt à tous.

En parallèle, nous écrivons avec la loi PACTE l'acte 2 du rapprochement entre nos chercheurs et nos entreprises. Le cadre juridique construit en 1999 à l'initiative de Claude Allègre a constitué une étape majeure pour l'entrepreneuriat des chercheurs. De nombreux lauréats d'i-Lab n'auraient jamais pu accomplir ce qu'ils ont accompli sans la loi Allègre. Mes nombreux échanges avec des chercheurs et des entrepreneurs m'ont cependant

convaincue qu'il était désormais temps d'aller plus loin. Plus loin dans l'assouplissement des règles ; plus loin dans l'allègement des contraintes ; plus loin dans la confiance que nous accordons aux chercheurs qui souhaitent s'investir dans une entreprise.

« *La vitesse* »

Renforcer l'innovation, c'est aussi augmenter la vitesse du système dans son ensemble et réduire les délais, car la rapidité d'exécution est un facteur clef de succès. On dit souvent que la deep tech a besoin de temps : c'est vrai. Mais il ne faut laisser place à aucune ambiguïté. Le temps nécessaire à la deep tech, c'est celui de la maturation de technologies complexes, c'est celui de transformation de travaux de recherche amont en produits, c'est celui de l'étude du marché, celui de la conviction des futurs clients.

En revanche, il est proprement inacceptable que des tracasseries administratives et des règles trop rigides ralentissent l'innovation, au risque de la faire échouer. Je rencontrais en début de semaine d'anciens lauréats d'i-Lab, dont une jeune entrepreneuse qui m'expliquais avoir bataillé pendant 3 ans pour conclure un contrat de licence avec une structure publique. Trois ans !

Mettre fin à cette situation absurde est pour moi une priorité. À titre d'exemple, nos unités mixtes de recherche constituent une grande force et une grande richesse de la recherche publique française, mais peuvent devenir un handicap lorsque leurs tutelles sont trop nombreuses et qu'elles ne parviennent pas à surmonter leurs divergences. J'exigerai donc que le mandataire unique soit désigné rapidement, soit réellement unique, et ait réellement un mandat de négociation ! En

laissant la possibilité aux tutelles de discuter entre-elles, bien sûr, mais en m'assurant que leurs désaccords éventuels ne pénalisent pas les innovateurs. De la même manière, j'inviterai les acteurs du transfert à mettre en place des contrats types, qui permettront de gagner du temps et d'être en confiance.

« *Le financement* »

Si le concours i-Lab a été créé, s'il est plus pertinent que jamais, c'est parce que nous savons bien qu'au-delà des idées, de l'énergie et de l'audace, vos projets ont besoin de financement. C'est pour cette raison que le Président de la République a souhaité la création d'un fonds de 10 milliards d'euros pour l'innovation de rupture. Ce fonds nous aidera à relever de grands défis sociétaux en faisant tomber des barrières technologiques. Il permettra de mieux financer les start-up deep tech,

parce qu'elles ont besoin de plus de capitaux, et d'une échelle de temps plus longue. En particulier, je suis heureuse de vous annoncer que grâce à ce fonds, le budget du concours i-Lab sera doublé, et atteindra environ 30 millions d'euros par an !

La mise en œuvre de ce plan deep tech sera opérée par Bpifrance, qui année après année est devenue un acteur majeur du financement des entreprises innovantes : cher Nicolas Dufourcq, nous comptons sur vous !

« L'accompagnement »

Ce meilleur financement des start-up deep tech se doublera d'un meilleur accompagnement. Car rien de plus précieux pour un entrepreneur que d'être soutenu, d'être encouragé, d'être conseillé. Des dispositifs d'accompagnement ont fait

leurs preuves, et nous les renforcerons. Je pense notamment à nos incubateurs de la recherche publique, qui constituent de véritables incubateurs deep tech. Créés il y a vingt ans par le ministère de la recherche, ces incubateurs ont accompagné la croissance d'entreprises comme Sigfox ou Critéo.

Ils incubent certains d'entre vous et vous aideront, j'en suis sûre, à atteindre vos objectifs aussi ambitieux soient-ils.

Pour conclure, je voudrais vous dire que quelque chose est en train de changer en France. C'est ce que tous nos partenaires nous disent, ce que j'entends désormais à chacun de mes déplacements : la semaine passée à Shenzhen, la Silicon Valley chinoise, mais aussi en Allemagne, au Canada, aux États-Unis. Cette dynamique, vous en êtes les acteurs, vous en êtes les ambassadeurs. Cette dynamique, je souhaite qu'elle s'amplifie : je vous donne donc rendez-vous dans un an, et nous

mesurerons ensemble la réussite de nos efforts, au nombre de candidats, à la qualité de leurs projets, à leur capacité à changer le monde.

Je vous félicite très chaleureusement et je souhaite tout le succès possible à vos entreprises naissantes, car ce sera aussi celui de la France et de tous ses citoyens.